

tion, c'est manquer à la reconnaissance & à l'honnêteté; mais c'est suivre une méthode assez ordinaire à plusieurs gens de lettres. »

Quelque jugement que D. Ch. porte de cet auteur, il ne pourra pas objecter que c'est un Allemand. C'est un bon compatriote de sa Révérence qui certainement n'a pas suivi dans ce jugement l'impulsion de l'esprit national.

J'observerai cependant que dans votre réponse, il y a une assertion historique qui n'est pas exacte. Vous dites quelque part que sous Alexandre Sévère il n'y eut pas de persécution locale *. Je trouve sous cet Empereur le martyr de St. Callixte, & si on en croit les légendaires, il périt encore d'autres Chrétiens durant ce règne (a). Il est vrai que vous n'avez pas besoin d'entrer dans cette discussion pour détruire l'échappatoire de ces Messieurs; il suffit que St. Alexandre ait souffert la prison sous Septime Sévère & non pas sous Alexandre Sévère, deux Empereurs que ces lexicographes ont confondus. Mais vous aimez trop la vérité, pour ne pas chercher à la placer même dans des assertions accessoires & étrangères au but direct de vos réponses.

Du reste je comprends très-bien que dans une nomenclature aussi composée, où à raison non-

mération des qualités de ce Prince, les Chaudonistes, en copiant le reste, ont retranché, un amour sincère de la religion. Affectation bien digne vraiment d'une société dont le chef se trouve être un Religieux.

(a) Plusieurs martyrologes ne donnent à St. Callixte que le titre de confesseur. Mais dans l'opinion même commune qui le regarde comme martyr, je ne vois rien de contraire à mon assertion. « Il paroît, par ses actes, disent les auteurs anglois des *Vies des Peres, martyrs* » &c. qu'il fut mis à mort dans une émeute populaire; il y en a eu plusieurs sous Alexandre, & ce fut dans une que les gardes prétoriennes massacrèrent Ulpien leur propre préfet. — Ceux, disent les rédacteurs du *Moreri de Paris 1712*, qui prétendent qu'il avoit été enfermé dans une prison, ne songent pas que cela est contraire à la grande » liberré

T. 5. p. 5.
— J. du 1
Oct. 1783.
p. 192.

T. 9. p.
702. trad.
de Mr. God-
descar.